



PRIME D ASSIDUITE : **JUSTICE RENDUE** **AUX SALARIE-ES !**

Depuis Juin dernier et nos premières réclamations sur l'absence d'attribution du critère d'assiduité pour les salarié-es venant de la formation Pôle Emploi (POE), SUD n'a rien lâché sur ce sujet.

Nous avons donc remis le couvert lors de la dernière réunion des Délégués du Personnel de Webhelp Caen et fait entendre nos arguments. Nous avons prouvé que la décision prise par la Direction de Webhelp Caen était contraire au contrat de travail signé par ces salarié-es et surtout en totale contradiction avec nos propres accords d'entreprises, en particulier celui de nos NAO stipulant que les CDD et CDI avaient le bénéfice de ce critère sans condition aucune !

La Direction a été mise face à cette contradiction et face à leur responsabilité !

Du coup, la décision qu'à pris la Direction est celle de procéder(et heureusement !) à la régularisation des 9 salarié-es ayant été pénalisé-es pendant plusieurs mois par l'entreprise. Une très bonne nouvelle pour nos collègues !!!

SUD est resté vigilant sur cette régularisation, bien effectuée fin septembre pour nos collègues !

En tous cas, et encore une fois, **SUD** prouve que seul le travail de terrain paie. Sachez que nous restons à votre écoute et que si besoin nous sommes disponibles sur le temps de travail mais aussi en dehors. Les heures de délégations ne s'arrêtent pas au seul travail dans l'entreprise. Nos élu-es prennent du temps personnel pour se tenir informé-e des évolutions juridiques, pour trouver des renseignements sur des demandes de salarié-es ou bien d'autres choses.

ENVI E DE NOUS REJOINDRE ?
BESOIN D'UN RENSEI GNEMENT ?
BESOIN D'ETRE DEFENDU ?
CONTACTE-NOUS!



En lutte
jusqu'à la
victoire
Solidaires

Syndicat SUD PTT Basse-Normandie
57/59 Avenue Côte de Nacre - 14000
CAEN
TEL: 02.31.94.26.00

@ : sudwebhelp14@orange.fr

www.sudptt.org/centresappels



facebook.com/charlene_gourdin



[sudcallcenters](https://twitter.com/sudcallcenters)